



GUIDE D'INFORMATION

ET SI VOUS RÉCUPÉRIEZ L'EAU DE PLUIE ?



COMMUNAUTÉ de
COMMUNES du TERRITOIRE de
Lunéville à Baccarat

 **PLAN CLIMAT**
TERRITOIRE DE
LUNÉVILLE À BACCARAT

REPUBLIQUE
FRANCAISE
Liberté
Egalité
Fraternité

 **AGENCE DE L'EAU**
RHIN-MEUSE

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



SOMMAIRE



1

Où va l'eau de pluie tombée du ciel ?



2

Réseaux sous pression : les limites du tout-à-l'égout



3

L'achat d'un récupérateur d'eau de pluie



4

L'installation d'un récupérateur d'eau de pluie



5

Comment utiliser l'eau de pluie ?



6

D'autres solutions pour gérer l'eau de pluie



7

Le territoire se mobilise

Conception et rédaction : CCTLB

Crédits photo : AERM, Communes de Lunéville, Lamath et Deneuvre, CCTLB.

Impression : imprimerie Regnière à Dombasle

Tirage : 2000 exemplaires - Mars 2025

1

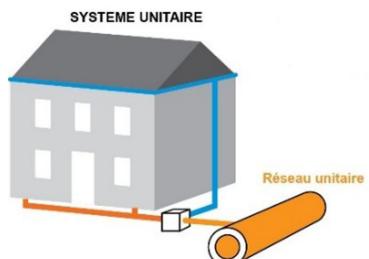
OÙ VA L'EAU DE PLUIE QUI TOMBE DU CIEL ?

Lorsque l'eau de pluie tombe, elle s'écoule vers le milieu naturel ou ruissèle sur les toitures et les sols imperméables. Dans les espaces urbanisés, elle est principalement recueillie par des gouttières et des caniveaux, puis évacuée vers des réseaux d'assainissement qui peuvent être unitaires ou séparatifs. Explications...

Le réseau unitaire : solution historique pour le territoire de Lunéville à Baccarat

Un réseau unitaire est constitué d'un ensemble de canalisations collectant à la fois les eaux usées et les eaux pluviales.

Les eaux sont ensuite dirigées vers une station d'épuration pour être traitées.



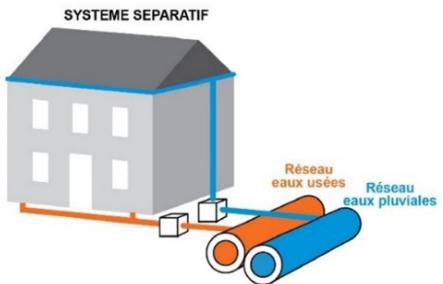
Le réseau séparatif : à chaque eau son chemin !

Dans certains secteurs, un réseau séparatif est mis en place.

Il repose sur deux réseaux distincts :

- Un réseau d'eaux usées, destiné uniquement aux eaux usées « domestiques » (toilettes, évier, etc.) et « non domestiques » (industrie, agricole, artisanat...).

- Un réseau d'eaux pluviales, qui achemine les eaux de pluie vers un exutoire (fossé, cours d'eau, etc.).



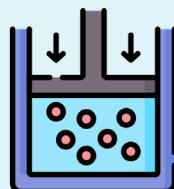
CHIFFRES CLÉS 2024

SUR LE TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

4.292.953 m³ d'eaux usées par an sont traitées sur l'ensemble des stations d'épuration



15 stations d'épuration assurent le traitement des eaux usées



31 communes couvertes par l'assainissement collectif



12 communes en Assainissement Non Collectif (ANC)*



300 km de réseaux d'assainissement sont gérés par l'intercommunalité



*Assainissement non collectif (ANC) : les eaux usées domestiques doivent être traitées via un système individuel (microstation, fosse toutes eaux avec dispositif de filtration...) avant leur rejet dans un réseau d'eau pluviale ou directement dans le milieu naturel.

2

RÉSEAUX SOUS PRESSION : LES LIMITES DU « TOUT-À-L'ÉGOUT »

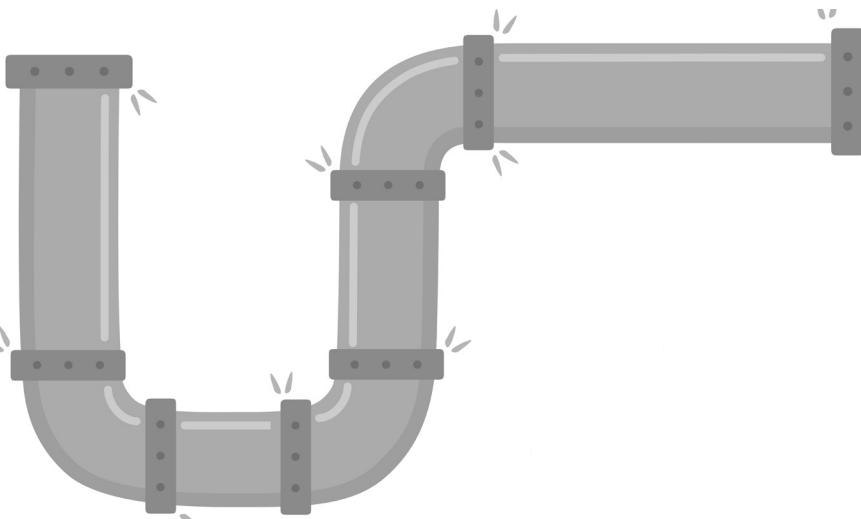
L'afflux d'eau de pluie surcharge les réseaux d'assainissement, provoquant débordements, refoulements d'égouts et inondations localisées.

Ce phénomène, accentué par le changement climatique et des pluies plus fréquentes et intenses, est particulièrement problématique en milieu urbain, où les surfaces imperméables empêchent l'infiltration de l'eau, accélérant son ruissellement vers les rivières et zones basses.

Les eaux pluviales et usées nécessitent des traitements différents.

Leur mélange surcharge les stations d'épuration (STEP), réduisant leur efficacité. De plus, l'évacuation directe des eaux pluviales vers les cours d'eau pollue les milieux naturels et augmente les risques d'inondation. Lorsqu'elles ruissent, les eaux de pluie emportent aussi des micropolluants, amplifiant la contamination dans les réseaux d'assainissement.

Si la collecte des eaux de pluie dans les réseaux reste une solution historique (qu'ils soient unitaires ou séparatifs), il existe aujourd'hui des alternatives plus favorables pour l'environnement.





Le saviez-vous ? Depuis plusieurs années, la collectivité interdit pour toute nouvelle construction le rejet des eaux pluviales dans les collecteurs d'assainissement, ainsi que pour les travaux générant des eaux pluviales supplémentaires tels qu'une extension, une construction de véranda ou des aménagements imperméabilisant des surfaces.

NOTRE CONSEIL



Pour tout projet d'aménagement **modifiant l'aspect extérieur** de votre habitation, pensez à **contacter votre service instructeur du droit des sols** par mail à l'adresse suivante : urbanisme@delunevilleabaccarat.fr

Quelles alternatives au « tout à l'égout » ?

Une solution : Infiltrer l'eau de pluie là où elle tombe !

Supprimer les apports d'eau dans les réseaux via une **gestion de l'eau de pluie localisée** est une solution économique et accessible pour de nombreux habitants. C'est ce qu'on appelle la Gestion Intégrée des eaux de pluie (GIEP). Elle repose sur 3 principes clés :

Stocker les eaux pluviales pour éviter les pics de ruissellement

Récupérateurs d'eau de pluie

Limiter l'imperméabilisation

Revêtements perméables, espaces végétalisés

Favoriser l'infiltration

Noues, jardins de pluie, chaussées drainantes

3

L'ACHAT D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

Une approche globale

La Communauté de Communes, porteuse d'un Plan Climat, a pour objectif de mettre en œuvre des actions de lutte et d'adaptation face au changement climatique. Le Plan Climat permet de contribuer à une démarche plus globale de résilience comprenant de multiples actions d'efficacité énergétique, de réduction des déchets et plus encore.

Pour en savoir plus, consultez notre site internet
www.delunevilleabaccarat.fr rubrique «Plan Climat»

Une action ciblée

La collectivité a lancé une opération d'achat groupé de récupérateurs d'eau de pluie. Cette action, intégrée dans le Plan Climat, encourage localement une meilleure gestion de ces eaux tout en permettant aux habitants :



de se doter d'un système de stockage



de réaliser des économies financières à l'achat



d'économiser l'eau potable sur le long terme

Deux modèles proposés

La collectivité a opté pour 2 modèles proposés à l'achat avec un tarif attractif pour tous les habitants de l'intercommunalité (1 récupérateur par foyer et par adresse).

500 litres

25€



1000 litres

50€



+ D'INFOS

Vous souhaitez plus de précisions sur cette opération ? N'hésitez pas à contacter le service Plan Climat de votre Communauté de Communes, par mail à planclimat@delunevilleabaccarat.fr ou par téléphone au 03 83 74 05 00.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- ➔ Jusqu'à 90 000 litres d'eau tombent sur une toiture de 100m² en un an.
- ➔ Un récupérateur de 500 L vous fait économiser :
 - l'arrosage de 50m² de jardin pendant 5 jours
 - 50 chasses d'eau



4

L'INSTALLATION D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

Emplacement et protection



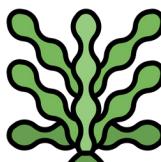
Installez le réservoir près des gouttières et à l'ombre pour limiter le développement d'algues. Couvrez-le pour éviter l'entrée de débris, insectes et moustiques, avec un filet anti-moustique si besoin.



Filtration et sécurité

Utilisez un système de filtration pour éliminer les impuretés et protéger l'eau stockée. Sécurisez l'accès au réservoir pour éviter tout accident avec des enfants et des animaux.

Prévention de la stagnation



Utilisez l'eau collectée régulièrement pour éviter l'apparition d'algues et de moustiques.

Surveillez également les environs pour prévenir et éliminer les flaques d'eau stagnante autour de la maison.

Précautions et entretien



Nettoyez les tuyaux et les gouttières régulièrement à l'eau claire pour éviter la pollution de l'eau. Ne versez pas de produits chimiques dans le récupérateur et entretenez-le pour prévenir la pollution et la formation de bactéries.

5

COMMENT UTILISER L'EAU DE PLUIE ?

A faire



Utilisation pour le jardinage

L'eau de pluie est idéale pour arroser vos plantes et votre jardin. Elle est souvent plus douce et moins salée que l'eau du robinet.

Alimenter un jardin de pluie

Le jardin de pluie, support de biodiversité, gère naturellement les excès d'eau pluviale. Ces aménagements apportent une touche esthétique et nécessitent peu d'entretien.

Nettoyer vos extérieurs

Vous pouvez utiliser l'eau de pluie pour laver vos terrasses, balcons, le mobilier extérieur ou encore vos outils de jardinage.

A bannir



Consommer l'eau de pluie

L'Agence Régionale de Santé déconseille de consommer l'eau de pluie, même filtrée.

Nettoyer votre voiture

Il est interdit de rejeter l'eau de lavage des véhicules dans la nature ou les réseaux. Les véhicules doivent être lavés dans des stations équipées pour traiter ces eaux, chargées de polluants.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'eau de pluie peut être utilisée pour un usage domestique, comme pour les WC ou le lavage, sous certaines conditions strictes. Une installation dédiée, conforme à la réglementation, doit être mise en place et ne doit pas être reliée au réseau public d'eau potable.



6 D'AUTRES SOLUTIONS POUR GÉRER L'EAU DE PLUIE

Si vous souhaitez agir davantage pour une meilleure gestion de l'eau de pluie, vous pouvez aménager votre extérieur en :

- **Installant un dispositif de stockage des eaux de pluie**, afin de les réutiliser pour vos besoins domestiques (il existe des modèles de cuve grande dimension avec un système de traitement adapté selon l'usage).
- **Déconnectant l'écoulement des eaux pluviales de votre toiture** des réseaux d'assainissement (gouttières et chéneaux)
- **Limitant les surfaces imperméables** sur votre parcelle.



Il existe des solutions techniques permettant à la fois une gestion efficace des eaux de pluie, une réduction de l'impact environnemental et une amélioration esthétique, qui sont présentées sur la page suivante.



Le jardin de pluie

Il s'agit d'un jardin planté sous forme d'une dépression peu profonde qui récupère les eaux de gouttière ou de ruissellement tout en favorisant l'infiltration des eaux pluviales dans le sol. Le fond du jardin de pluie peut être composé de graviers, de sable et de mélange terre-pierre pour faciliter l'infiltration.



Le puits d'infiltration

Il s'agit d'un ouvrage en profondeur qui peut être soit en béton, soit en plastique perforé. Il permet de stocker et d'infiltrer les eaux pluviales dans le sol. En surface, il est fermé par un couvercle. Cette solution prend peu de place mais ne doit pas être privilégiée car elle ne permet pas d'optimiser la filtration par les sols.



La noue

Il s'agit de modeler le terrain en créant une légère dépression dans le sol pour faciliter l'infiltration des eaux pluviales. La noue pourra aussi servir de lieu de stockage temporaire lorsqu'il pleut, avant que l'eau ne s'infiltra petit à petit dans le sol. Végétalisée, elle peut apporter une plus-value à votre jardin.



Le parking perméable

Il s'agit de matériaux poreux qui sont adaptés à la circulation des véhicules, accessibles aux piétons et qui répondent aussi pour la plupart aux contraintes PMR selon le type de matériau. C'est le meilleur système pour concilier circulation, perméabilité et esthétisme. Il existe un large panel de matériaux, textures et couleurs, pour tous les budgets.



La toiture végétalisée

Il s'agit d'une toiture qui dispose de substrat planté de végétaux et qui permet de stocker les eaux pluviales. En fonction de l'épaisseur du substrat, les végétaux choisis pourront être plus ou moins grands.

7

LE TERRITOIRE SE MOBILISE

Dans le cadre de l'**amélioration continue du système d'assainissement**, les communes s'engagent pour une politique de Gestion Intégrée des Eaux de Pluie, visant plusieurs enjeux :

1)

**Limiter les coûts
de traitement liés à
l'assainissement**

2)

**Prévenir les risques
d'inondation et de
pollution**

Des exemples concrets sur le territoire



A Deneuvre

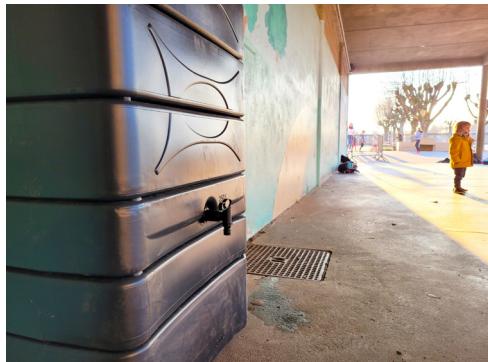
Places de parking perméables
et végétalisées





A Lunéville

- Ecole du Quai - végétalisation et mise en place de copeaux de bois sur les espaces désimperméabilisés
- Ecole Demangeot - installation d'un récupérateur d'eau de pluie.



A Lamath

Cunette enherbée et cheminement perméable



COMMUNAUTÉ de
COMMUNES du TERRITOIRE de
Lunéville à Baccarat

www.delunevilleabaccarat.fr



**Communauté de Communes du
Territoire de Lunéville à Baccarat**
11 avenue de la Libération
54300 LUNEVILLE

Standard
03 83 74 05 00

Service Plan Climat
planclimat@delunevilleabaccarat.fr

Service Assainissement
assainissement@delunevilleabaccarat.fr

Service Urbanisme
urbanisme@delunevilleabaccarat.fr

